

COMMUNIQUE DE PRESSE

20 MARS 2025

Le collectif de défense de l'école de Lascazères dénoncent bien évidemment toute fermeture ou suppression de poste par la Direction Académique sur le département comme partout en France. Elles augmentent indéniablement les effectifs par classe et détériorent les conditions d'éducation de nos enfants et du corps enseignant.

Le cas du poste de Lascazères n'est malheureusement pas unique mais particulier car il engendrerait la fermeture de l'école.

Cette fermeture a été décidé très rapidement sans concertation ni échange avec les parents d'élèves. La Directrice Académique se félicitait du dialogue constructif avec les élus , les représentants du personnel , les organisations syndicales et que les instances n'ai subit aucun boycott.

Mais les modifications de la carte scolaire proposés en groupe de travail par l'ensemble des organisations syndicales n'ont pas été prise en compte.

Il en est de même pour le vote consultatif défavorable à cette carte scolaire lors de la CDEN avec 9 voix contre, 7 abstentions et seulement 3 voix pour.

Pourtant cette décision unilatérale aurait un impact considérable, non pas que sur les conditions d'éducation de nos enfants, mais sur l'équilibre de vie des familles et la vie du village.

En effet nombreuses sont les familles à s'être installé sur la commune pour notamment la présence d'une école de la qualité de celle de Lascazères.

Un changement organisationnel qui pourrait dans le pire des cas pousser des familles à quitter le village.

Mais aujourd'hui l'école est ouverte et de nouvelles demandes d'inscription arrivent.

Nous remettons clairement les prévisions d'effectif de l'Académie en cause.

Elles ne comptabilisent ni les enfants de moins de 3 ans ni les nouvelles inscriptions qui tendent à se multiplier.

Nous sommes déterminés à nous battre pour notre école et à mener des actions jusqu'en septembre si il le faut.

Même si nous devons nous présenter devant l'école avec nos enfants la rentrée prochaine nous le feront.

Nous avons demandé une audience à la Directrice Académique et nous attendons son retour.

Nous sollicitons solennellement nos élus détenant la compétence école sur notre territoire afin de prendre position vis à vis de cette fermeture et de se faire l'écho de nos voix auprès de la Direction Académique.

Monsieur BOSSUAT Damien
Pour le collectif de défense de l'école de Lascazères